

Fiche de poste

Coordonnateur Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)

Textes de référence :

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées
- Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République
- Juillet 2018 : Ensemble pour l'école inclusive (MEN)
- BO n°10 du 11 mars 2021 : Formation professionnelle spécialisée et certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

Contexte :

Le pôle d'appui à la scolarité a pour mission première d'accueillir les familles et de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves. Enrichi de compétences pluridisciplinaires grâce à la présence de professionnels du médico-social, d'un coordonnateur gestionnaire des accompagnements humains et d'un AESH référent), ce pôle est chargé d'apporter une réponse rapide et efficace aux familles, un accompagnement des équipes enseignantes pour renforcer la réussite de tous les élèves à l'école. L'équipe PAS peut être élargie à tout professionnel susceptible d'apporter une expertise et une réponse adaptée aux besoins des élèves.

Le coordonnateur PAS est placé sous l'autorité hiérarchique de l'Inspectrice de l'Education Nationale en charge de l'école inclusive (IEN-EI).

Son secteur d'intervention comprend des établissements scolaires du premier et second degrés.

Profil du poste

Missions

- Soutenir la relation de confiance entre le service public de l'éducation et les familles pour la scolarisation de leurs enfants en garantissant la mise en place rapide de réponses de 1^{er} niveau.
- Améliorer la qualité et la pertinence des mesures d'accessibilité pédagogiques et environnementales proposées pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Construire avec les équipes et formuler des réponses pédagogiques adaptées favorisant l'accès aux apprentissages.
- Coordonner l'équipe du PAS et les personnes ressources au plus près de l'élève et de ses besoins éducatifs particuliers.

Compétences requises

- Savoir travailler en équipe restreinte au sein du PAS et en équipe élargie avec les différents partenaires internes et externes à l'éducation nationale (MDPH, pôle ressource, famille...) afin de pouvoir répondre de manière coordonnée et rapide aux situations d'élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Être expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire en équipe.
- Faire preuve d'une bonne connaissance des spécificités du premier et du second degrés.
- Agir en référence constante au principe de l'éducabilité cognitive.
- Savoir faire preuve d'adaptation, d'écoute et de réactivité.
- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques, les dispositifs, les structures et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap.
- Faire preuve de maîtrise des outils numériques et des applications institutionnelles.
- Être capable de suivre des dossiers avec rigueur et précision (tableau de bord, rapport d'activités...).
- Avoir des compétences rédactionnelles (comptes-rendus, bilans, documents divers...).

Implantation du poste

Collège de rattachement du PAS (cf carte)

Conditions d'exercice

100% (1607 heures).

La charge de travail du coordonnateur PAS dépasse le simple cadre horaire scolaire.et nécessite une disponibilité élargie.

Mobilité sur le territoire du PAS

Diplômes requis

Poste ouvert en priorité aux enseignants des premier et second degrés titulaires du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI, VAEP), ou souhaitant passer le CAPPEI par la Validation des Acquis et de l'Expérience Professionnelle.

Candidature

Une lettre de motivation, un curriculum vitae et une fiche de candidature devront être transmis par la voie hiérarchique à madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Aisne :

Dipred02@ac-amiens.fr copie ienash02@ac-amiens.fr

Mode de nomination : commission départementale avec un entretien après sélection des candidatures